



Monsieur le Premier Ministre,
M. Driss Jettou
Palais Royal,
Touarga, Rabat

Paris, 20 septembre 2007

Monsieur le Premier Ministre,

Je souhaite par la présente attirer toute votre attention sur les conséquences dramatiques que peut avoir un projet industriel mené par une société française dans la région du Moyen Atlas marocain,

Ce projet a pour objectif d'embouteiller une partie des eaux d'une source vitale pour les populations et l'activité agricole du village de Ben S'mim.

Cette privatisation de ce bien commun aura pour effet de priver plus de 3000 personnes et 5000 bêtes du droit inaliénable à l'eau. L'eau y est en effet une denrée vitale aussi bien pour les familles que pour l'activité agricole qui est un pilier du développement économique de cette région.

Considérant que le droit à l'eau est une question qui dépasse les frontières, j'attire votre attention sur le fait que l'accès à l'eau est un droit fondamental universel et inaliénable : il ne doit faire l'objet d'aucune restriction. Ce bien public ne peut à aucun moment faire l'objet d'une appropriation privée à des fins commerciales. Aucune restriction de quelque nature ne doit entraver le droit des villageois à disposer de l'eau.

Permettez-moi de récuser toute initiative qui aurait pour objet d'en restreindre le bénéfice. Pour ces raisons, j'ai exprimé toute ma solidarité et tout mon soutien aux villageois dans leur lutte contre la privatisation de leur eau par ce projet industriel.

Il semblerait que des arrestations aient eu lieu lorsque des villageois de Ben Smim ont pris l'initiative de protéger leur source par la voie d'une marche ainsi que d'un sit-in.

Je vous saurais gré de bien vouloir me tenir informé des tournures des événements. Ces personnes, agissant pour la protection de leur droit inaliénable à l'eau, doivent être relâchées dans les plus brefs délais.

Les considérations économiques ne doivent jamais priver l'individu de ses droits humains, notamment lorsqu'il s'agit d'un droit aussi fondamental que le droit à l'eau.

Convaincue de l'intérêt que vous porterez à cette question, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en ma sincère considération.

Alima Boumediene-Thiery

ALIMA BOUMEDIENE-THIERY

SENATRICE

MEMBRE DE LA
COMMISSION DES LOIS

MEMBRE DE LA
DELEGATION
PARLEMENTAIRE POUR
L'UNION EUROPEENNE